

DOSSIER

La recherche en communication en France

Tendances et carences

Thierry Lancien, Hélène Cardy, Janine Delatte,
Gilles Delavaud, Pascal Froissart, Anolga Rodionoff,
Marie Thonon, Patricio Tupper

Université de Paris VIII & Groupe d'étude et de recherche
sur les dispositifs et les acteurs de la communication (GRÉDAC)

À travers les communications présentées lors de la journée d'étude, « *La communication en Europe, quels liens entre recherche et société* », les membres du GRÉDAC n'ont évidemment pas cherché à proposer un panorama complet de la recherche en communication en France, mais plutôt à partir de différents types d'indicateurs à tracer une première cartographie qu'ils comptent compléter, notamment dans une perspective comparatiste, à l'occasion d'autres rencontres européennes qui sont au programme de leur groupe. Voici donc les traces d'une première exploration : par l'histoire de la discipline en France tout d'abord (P. Tupper), par le recensement des organismes publics qui s'en réclament ensuite (par J. Delatte, A. Rodionoff & M. Thonon), par les revues (par T. Lancien), avec des concepts nouveaux (par G. Delavaud), ou des listes de discussion sur Internet (par H. Cardy & P. Froissart).

L'histoire

(par Patricio Tupper)

Au plan institutionnel, la naissance des Sciences de l'information et de la communication (SIC) est l'œuvre de quelques pionniers parmi lesquels, Robert Escarpit, Jean Meyriat et Roland Barthes. Dès la fin des années soixante, ce "trio" (auquel il faudrait ajouter Abraham Moles, moins concerné par les enjeux institutionnels) cherchait à obtenir une reconnaissance universitaire aux préoccupations scientifiques d'un certain nombre d'enseignants travaillant dans le domaine de l'information et surtout à structurer disciplinairement les nouveaux enseignements dispensés par des IUT – et certains Premiers cycles – tels que le journalisme ou les métiers du livre et les cours des techniques d'expression et de communication. Leur démarche visait la création d'une nouvelle section au sein du Conseil consultatif des universités (CCU).

À la fin de 1971, la Commission pédagogique nationale (CPN) des IUT pour la spécialité « Carrières de l'information », présidée par Robert Escarpit, adopte une motion demandant la création au CCU d'une section correspondant aux « Sciences de l'information et de la communication », celle des doctorants dans cette spécialité et celle d'une Commission des SIC dans le Comité national du CNRS. Cette motion est bientôt soutenue par des Conseils d'administration de plusieurs Universités.¹

Parallèlement aux démarches institutionnelles, le président de la CPN, aidé par Jean Meyriat et Roland Barthes, menait une campagne de sensibilisation auprès des collègues travaillant dans des spécialités complémentaires. Le 25 février 1972, une réunion leur est proposée à la Maison des sciences de l'homme (MSH) de Paris à laquelle participent 44 personnes. La décision y est prise de créer une discipline pour laquelle on choisit la dénomination de "Sciences de l'information et de la communication", après avoir envisagé d'autres dénominations, telles que "Sciences de la représentation" ou "Sciences de la signification"².

Jean Meyriat, dans un entretien avec Jean Devèze et Anne-Marie Laulan, à l'occasion des 20 ans de la Société française de sciences de l'information et de la communication (SFSIC), rappelle ce débat. « *Le terme de SIC est finalement conservé, pour des raisons d'efficacité : le sentiment prévaut que le mot plus concret d'"information" précise un peu la notion vague de "communication" ; ce couplage permet en même temps de servir les intérêts de plusieurs groupes distincts de spécialistes, sans prendre une position définitive sur l'épistémologie du domaine* »³.

Dans cette rencontre à la MSH, considérée aujourd'hui comme "réunion fondatrice" du champ, s'est créé un Comité, présidé par Jean Meyriat et composé de treize membres, parmi lesquels bien entendu Robert Escarpit et Roland Barthes, mais aussi C. Guillebeau, Abraham Moles, et F. Terrou. Le Comité se donna pour objectif la reconnaissance des SIC comme discipline universitaire et la création d'une section au sein du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Après plusieurs démarches infructueuses, le 20 janvier 1975, un Arrêté modifiant la composition du CCU y crée la 52^e section « *Sciences de l'information et de la communication* » (devenue 71^e section en 1981). L'élément décisif fut pourtant la création, à la rentrée de 1975, du premier DEA à l'ÉPHÉ (aujourd'hui École des hautes études en sciences sociales). D'autres suivront en 1976, notamment à l'Université de Bordeaux III, de Grenoble III et de Paris II. Les doctorats de

¹ Escarpit, Robert & Meyriat, Jean, « Les fondateurs de la SFSIC », entretien avec Jean Devèze et Anne-Marie Laulan, SFSIC, Paris, reprographié.

² Miège, Bernard, « Les apports à la recherche des sciences de l'information et de la communication ». *Réseaux*. N° 100, Paris, 2000.

³ Escarpit, Robert & Meyrat, Jean. *Idem*. Page 10

3^e cycle sont habilités par la même occasion, mais il n'en est pas de même pour le Doctorat d'État et on doit attendre la réforme de 1984 qui crée le "nouveau doctorat" pour institutionnaliser le troisième cycle SIC. Au CNRS, l'objectif n'a pas été atteint.

Le Comité des "pères fondateurs" organise en novembre 1975 un colloque sur les « *rappports entre sciences de l'information et de la communication* »¹, dont les Actes faisant foi des approches françaises de la recherche en SIC sont publiées en 1977. En 1978, le Comité devient une société savante et change de nom pour celui de Société française des sciences de l'information et de la communication (SFSIC) et organise à Compiègne la même année le premier Congrès "Inforcom". Depuis, la SFSIC organise tous les deux ans un congrès, réunissant des chercheurs, enseignants-chercheurs, professionnels et doctorants en SIC au cours duquel les contributions scientifiques et les échanges rendent compte de l'état de la recherche en SIC et de l'évolution de la discipline. Le XII^e Congrès sur le thème « *Émergences et continuité dans les recherches en information et en communication* » s'est tenu au siège de l'UNESCO à Paris du 10 au 13 janvier 2001.

En 1982, Armand Mattelart et Yves Stourdzé, à la demande du Ministre de la recherche et de l'industrie, Jean-Pierre Chevènement, font un état des lieux sur la recherche en SIC en France et tirent la sonnette d'alarme sur le retard accumulé par rapport à la situation des pays anglo-saxons². Les auteurs signalent que, malgré l'importance de l'enjeu « *économique, industriel, mais aussi et surtout social et culturel, la communication émerge à peine en France dans l'organigramme des disciplines scientifiques* ». Et ils ajoutent : « *Cette absence de légitimité contraste avec la présence pléthorique du thème de la communication et de celui des nouvelles technologies dans le débat politique et dans la vie quotidienne* ». Ils avancent une série de propositions pour organiser institutionnellement les formations et la recherche en SIC, qui n'ont pas eu de suites.

Dix ans plus tard, au mois de mars 1993, le Comité national d'évaluation (CNÉ) publie un *Rapport d'évaluation sur les Sciences de l'information et de la communication*, faisant état des progrès réalisés, malgré l'éclatement de recherches en plusieurs sections, et du refus du CNRS de « *donner aux chercheurs spécialisés en information-communication la place et les moyens spécifiques auxquels ils estiment avoir droit* »³. À l'époque, la Direction de la

¹ Collectif, *Rapports entre sciences de l'information et de la communication*, SIC/ILTAM, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, reprographié, 1977. La discussion a été alimentée par quatre communications, celles d'Élie Roubine, de Robert Escarpit, de Pierre Albert et de Gérard Lagneau. Voir B. Miège. *Op. cit.* Page 554.

² Mattelart, Armand & Stourdzé, Yves. *Technologie, culture et communication, Rapport à Jean-Pierre Chevènement, Ministre de la recherche et de l'industrie*, La Documentation française, Paris, 1982.

³ *Les sciences de l'information et de la communication, Rapport d'évaluation*, CNÉ, Paris, mars 1993. Page 61.

recherche et des études doctorales au Ministère de l'éducation nationale (DRÉD) reconnaît 24 équipes de recherche, « *nombre beaucoup plus limité que celui des formations universitaires de premier et second cycles* ».

Le même rapport du CNÉ signale que la recherche publique indépendante des universités est importante. Elle s'effectue dans de grandes institutions (principalement l'Institut national de l'audiovisuel, le Centre national d'études des télécommunications) ou dans d'autres structures (Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe, basé à Montpellier, Association Descartes).

Le refus du CNRS d'incorporer les SIC a été permanent et, bien qu'à la fin de 1999, trois sections du Comité national se déclarent timidement concernées par la communication, seul le laboratoire « Communication et politique » – qui a fêté en 1998 ses dix ans – a contribué avec sa revue *Hermès* (sous-titrée *Cognition, communication, politique*) à faire avancer la réflexion dans ses domaines de compétences. En janvier 2001 un nouveau département est créé : « Sciences de l'information et de la communication technologiques » (SICt). Sa dimension est éminemment technologique, écartant, encore une fois, les approches de sciences sociales et humaines.

Depuis l'institutionnalisation des SIC en 1975, une croissance régulière des effectifs des enseignants-chercheurs reconnus par la 71^e section a pu être constatée et, par voie de conséquence, une évolution du champ disciplinaire. De 27 enseignants à l'origine, le nombre est passé à 257 en 1992, à 363 en 1996 et à 450 en 2000 (auxquels il convient d'ajouter 10 % de non titulaires, les attachés temporaires d'enseignement et de recherche, et les professeurs associés à temps partiel, exerçant des demi-services pour des périodes de trois ans, renouvelables)¹. L'une des caractéristiques de ces universitaires est qu'ils sont indifféremment rattachés à des Facultés de Lettres, de Sciences humaines, de Droit, voire de Sciences politiques : preuve évidente de l'éclatement institutionnel de ce domaine d'activité².

En 1993, la 71^e section du Conseil national des universités (CNU) a élaboré un document définissant les « *domaines de compétence des sciences de l'information et de la communication* »³. Le texte (modifié le 11 juin 1999), diffusé sans interruption depuis, constitue un cadre de référence et considère que les SIC recouvrent particulièrement :

1. Les études sur les notions d'information et de communication, sur leurs relations, sur la nature des phénomènes et des pratiques

¹ Voir Rieffel, Rémy, « La recherche en sciences de l'information et de la communication en France », IFP-UQAM, Séminaire franco-québécois, 3-4 octobre 1996, reprographié. Et Miège, Bernard. *Op. cit.* Page 552.

² Rieffel, Rémy. *Op.cit.*

³ Ce texte a été établi en 1993 par Bernard Miège et Roger Odin et modifié le 11 juin 1999 par les membres de la 71^e section du CNU en fonction des observations qui avaient été faites au cours des quatre années de leur mandat.

ainsi désignés, de même que les différentes approches scientifiques qui s'y appliquent.

2. L'étude, d'une part du fonctionnement des processus, des productions et des usages, d'autre part de la réception, de l'information et de la communication.
3. L'étude des acteurs, individuels et institutionnels, de l'information et de la communication.
4. L'étude de l'information, de son contenu, de ses propriétés, de ses effets et des représentations qu'elle véhicule.
5. L'étude des systèmes d'information et celle des systèmes d'accès à l'information, documentaires ou non, informatisés ou non.
6. L'étude des médias de communication sous leurs divers aspects.

Le champ des SIC est considéré par la 71^e section comme « *résolument interdisciplinaire* ». Un débat néanmoins est engagé à l'intérieur de la SFSIC pour déterminer si les SIC sont une discipline, une interdiscipline, un carrefour, ou...¹

« *Il ne fait guère de doute que la demande sociale de la part du grand public à l'égard des spécialistes en Sciences de l'information et de la communication ne fera que croître en raison des progrès technologiques constants en matière de communication* », souligne Rémy Rieffel.² L'avènement de la société d'information exige des pouvoirs publics une nouvelle approche institutionnelle et une volonté politique sur une vraie stratégie de recherche dans le champ des SIC. La décision du Ministère de la recherche, cette année, de créer la MSH du Paris-Nord fondée sur la base d'un rapport scientifique établi par Pierre Moeglin, va dans cette direction³.

Les organismes publics

(par Janine Delatte, Anolga Rodionoff & Marie Thonon)

Évaluer la recherche en Sciences de l'information et de la communication (SIC, plus communément dénommées Infocom), n'est pas chose facile.

Comme les SIC le savent depuis leur naissance, les barrières disciplinaires ne cessent de se déplacer, les chercheurs de se reconvertir, les technologies de brouiller les pistes. C'est qu'en effet, le phénomène de société qui bouleverse tous les repères classiquement identifiés est tout aussi bien perceptible dans le champ de la recherche en SIC.

¹ Voir à ce propos, le n° 58 de *La lettre d'Infocom*, Hiver 2000, publiée par la SFSIC.

² Rieffel, Rémy. *Op.cit.* Page 86.

³ La MSH de Paris-Nord compte deux secteurs : « SHS, industries culturelles et art » et « SHS et Santé ». Sa préfiguration est prévue pour l'automne 2001.

Si l'on veut, alors, tenter de mettre en évidence les tendances de la recherche et ses carences, on est amené à déborder l'appellation de référence et à regrouper ce qui ne l'est pas.

En France, la recherche en communication est pratiquement entièrement financée par le secteur public et s'appuie sur deux institutions majeures : le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et l'Université. Celles-ci sont encore souvent très indépendantes l'une de l'autre, parfois imbriquées. Toutefois, on peut noter que ceci est de plus en plus fréquent ¹.

Ce sont donc ces deux pôles que nous avons explorés, même si d'autres groupes ou chercheurs se retrouvent dans des structures plus ou moins formalisées (réseaux de chercheurs, bureaux d'études privés, cabinets de conseil privés) et s'investissent dans le champ de la communication. De la même manière, les ministères et autres organismes publics (Recherche, Ville, Culture, Télécommunications, Éducation nationale, Conseil supérieur de l'audiovisuel, etc.) peuvent à l'occasion commander rapports ou enquêtes qui ont, en principe, pour objectif d'informer les politiques et d'éclairer leur gouvernance.

Au CNRS et à l'Université, il convient d'ajouter les Grandes écoles (Polytechnique, École pratique des hautes études en sciences sociales, École des Mines), le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), le Centre national d'études des télécommunications (CNÉT, auquel a succédé France Telecom R & D, qui suit une logique plus commerciale) et l'Institut national de l'audiovisuel (INA), ces deux derniers étant essentiellement présents par leurs revues (*Réseaux* et *Dossiers de l'audiovisuel*) qui constituent d'ailleurs un lien implicite entre de nombreux chercheurs.

En termes d'équipes de recherche en SIC ², le foisonnement universitaire est tout à fait frappant et contraste avec la rareté au CNRS. En effet, un seul laboratoire peut y être clairement identifié sous l'appellation « Communication et politique » (créé et dirigé par Dominique Wolton jusqu'en 2000 ; l'actuel directeur en est Georges Vigneaux) présent publiquement et internationalement par sa revue *Hermès* et nouvellement par sa collection en communication.

Cependant, bien d'autres chercheurs sont partie prenante des SIC ou travaillent sur des objets qui en relèvent. On peut les trouver dans

¹ Les centres de recherche et laboratoires du CNRS s'articulent de la manière suivante : Unité propre de recherche (UPR, regroupant des chercheurs du CNRS), Unité de recherche associée (URA, avec des universitaires associés), Unité mixte de recherche (UMR, associant chercheurs CNRS et universitaires). Sont également présents les GIP (Groupements d'intérêt public). Plusieurs équipes appartenant à différents centres peuvent se regrouper autour d'un programme de recherche au sein de Groupes de recherche (GDR) créés à l'initiative du CNRS.

² Nous avons utilisé l'annuaire des équipes de recherche édité par la SFSIC en 1994 qui est toujours valable. Pour le réactualiser, nous avons répertorié les équipes nouvelles à partir des sites existant sur Internet.

n'importe quel centre, parfois par rapport à un axe de recherche qui rassemble une équipe, parfois aussi par rapport à un thème porté par un seul chercheur.

Pour les équipes universitaires, elles sont en majorité constituées de chercheurs spécialisés en SIC. Lorsque tel n'est pas le cas, même si ce champ constitue l'axe principal de leurs recherches, elles sont présentes en Sciences Politiques, Sciences sociales, Arts plastiques, Cinéma, Littérature, Sciences de l'éducation, Géographie. Les axes de recherche ou problématiques présents sont apparentés en majorité au grand bloc Sciences de l'homme et de la société (politique, socio-économique, sociotechnique, par exemple, ou anthropologique) et, pour d'autres, aux Sciences du langage (sémiotique essentiellement), parfois aux sciences cognitives et plus rarement à la philosophie ou à la psychanalyse. Il en existe sans doute d'autres mais elles n'apparaissent pas clairement et ne sont pas, par conséquent, décelables. Les analyses effectuées en utilisent les concepts et les méthodes, même si l'approche et le regard portés sur les objets de recherche ont pour objectif essentiel de rendre compte des nouveaux liens créés entre les sociétés, les individus et les supports et systèmes de communication.

Il n'est pas question ici de présenter une cartographie exhaustive des équipes de recherche en SIC. Le repérage en est laborieux et il faudrait, à cet égard, la possibilité de finement explorer le terrain sous les labels ou mots clés annoncés. Il nous semble aussi que la recherche devrait être abordée sous l'angle de ses résultats et de ses productions (rapports, colloques, revues, publications, audiovisuels, sites, etc.). En effet, notre approche nous a permis de mesurer que souvent, derrière quelques chercheurs de renom, végètent des petites équipes ou de jeunes chercheurs qui ont beaucoup de difficultés à financer leurs travaux. Y compris le gâchis permanent qu'est la littérature grise des thèses¹. Beaucoup d'équipes ou de chercheurs s'essouffent à trouver des prolongements éditoriaux ou autres à leurs recherches, ce qui renforce parfois des attitudes individualistes peu conformes aux projets d'une équipe, que souvent, le financement restreint ne permet pas de mener à terme.

C'est aussi de ce point de vue, le volume et la répartition des financements quant au choix des objets, que la recherche publique en SIC devrait être appréciée. L'une des carences majeures identifiées, à savoir la recherche internationale, trouverait là, sans doute, sa raison.

Cependant, malgré cet éclatement des équipes souvent peu liées entre elles et la disparité de leur notoriété et de leurs moyens, leur foisonnement existe néanmoins. Nous avons ainsi pu mettre à jour

¹ Cependant, il faut signaler L'Harmattan, éditeur qui publie sous le label universitaire des thèses de jeunes chercheurs.

les secteurs et les thèmes¹ qui constituent les préoccupations majeures des chercheurs et ainsi produire une certaine lisibilité du champ.

De grandes tendances s'y font jour, qu'il serait possible d'interpréter afin de suivre notre propre préoccupation, à savoir déceler ainsi les carences que nous estimons sérieuses dans ce panorama d'ensemble.

Nous avons établi une classification en fonction des secteurs abordés qui permettent de regrouper des thèmes énoncés par chaque équipe ou laboratoire et les problématiques envisagées par les chercheurs. Critères qui permettent de saisir plus finement les objets dont ils se préoccupent majoritairement.

Deux secteurs se détachent de tous les autres : celui des médias traditionnels et celui des « médias nouveaux » qui regroupe en fait l'ensemble des nouvelles technologies de la communication et de l'information. Les autres secteurs investis sont ensuite la culture et des organisations publiques, ou encore les territoires et l'art. Cette catégorisation n'empêche pas que des croisements s'effectuent entre secteurs différents, l'émergence des nouvelles technologies de la communication et de l'information n'étant pas étrangère, loin de là, aux questionnements des chercheurs en matière d'éducation, par exemple, en particulier sur la diffusion des savoirs. De même, le secteur des médias traditionnels traverse celui des organisations publiques et privées.

Les médias traditionnels (audiovisuel, presse, radio)

Parmi les médias étudiés, l'audiovisuel (TV, nationales privées comme publiques, en grande partie) semble être celui qui domine alors que la radio ou le téléphone sont peu présents. Une majorité de recherches privilégient l'étude des médias dans l'hexagone, certaines dans une perspective européenne tandis que quelques unes explorent les médias africains, asiatiques (chinois), arabes ou russes...

1. ESPACE PUBLIC ET COMMUNICATION. Il travaille aussi bien la question de la démocratie et de l'opinion dans son rapport aux médias que les questions d'effets des médias sur les comportements politiques et sociaux.
2. ÉCONOMIE DU SECTEUR. Avec notamment les stratégies des acteurs publics et privés, le couple régulation / dérégulation ou réglementation / déréglementation contribuant à l'internationalisation de la communication.

1 Nous avons confondu le CNRS et les Universités puisque leurs rapports sont de plus en plus établis. Lorsqu'un thème n'apparaissait que dans l'une ou l'autre de ces instances, nous l'avons signalé.

3. RÉCEPTION ET PUBLIC. Ne nous abusons pas du terme. Ces thèmes très développés par les chercheurs anglosaxons le sont plus récemment en France, (pour preuve Hermès donne la parole à de nombreux chercheurs étrangers anglo-saxons pour répondre à la question de la réception). Si on le prend au sens ordinaire, il s'agit, en France, essentiellement d'études d'audience et de recherches sur la notion de public (essentiellement par rapport à la télévision).
4. ANALYSES DES DISCOURS. L'approche socio-sémiotique travaille le discours des médias (presse et télévision essentiellement) et des représentations centrées sur l'audiovisuel.
5. SOCIOLOGIE DES CONTENUS de la production audiovisuelle publique et privée, d'une part et du tiers secteur, d'autre part. C'est sans doute une particularité française qui s'appuie beaucoup sur l'analyse des représentations après enquêtes et entretiens.
6. HISTOIRE DES MÉDIAS. Classique dans certains secteurs (livre), elle s'est beaucoup développée sur l'ensemble des médias dans la société française, marquant la conjonction entre structures de communication et structures socio-politiques.
7. USAGES. S'appuyant sur un savoir sociologique important concernant l'analyse des pratiques comme innovatrices d'usages, la pression et l'afflux des nouvelles technologies remettant en route l'enquête de terrain et les questions d'appropriation des techniques dans les usages.
8. PROFESSIONS. Un secteur est très largement étudié : la presse (en particulier les journalistes).

Ces différents thèmes de recherche recourent les quatre axes (économique, historique, rapport à la technique et aux objets et significations) que repérait Thierry Lancien à partir d'un corpus de trois textes¹. Cependant, soulignons que si l'axe économique et l'axe historique (thèmes 2 et 6) sont aisément repérables, les deux autres, celui du rapport à la technique et aux objets et celui des significations, se croisent assez fréquemment tant l'un appelle l'autre, voire ne s'en séparent pas. Tous les autres thèmes répertoriés participent de ces deux derniers. Enfin, le secteur des médias traditionnels est investi également par les équipes ou laboratoires de l'Université et du CNRS.

¹ *Les Sciences de l'information et de la communication, Rapport d'évaluation*, du Comité national d'évaluation, en 1993 ; « Université et SIC. Interview de Bernard Miège », in *Les dossiers de l'audiovisuel*, n° 85 (« La recherche en information et communication en France »), juin 1999 ; « Un véritable projet intellectuel. Interview d'Armand Mattelart », *Ibid.*

“Médias nouveaux”

La notion de “médias nouveaux” renvoie aux Nouvelles technologies de la communication et de l’information (NTCI), terme le plus fréquemment utilisé, quelquefois au multimédia et plus rarement à Internet. Deux thèmes dominent très largement les autres. Il s’agit des usages et des techniques. Contrairement aux médias plus anciens, l’axe technique est donc très présent. Même si nous observons un intérêt particulier pour la gestion, l’analyse des innovations technologiques et de leurs incidences tant dans le domaine économique que social reste privilégiée. Ce secteur des nouveaux médias en croise très souvent d’autres comme ceux de l’éducation, de l’art, du territoire...

1. Usages. Le terme même est compris dans un sens très large si nous envisageons aussi bien le versant des innovations que celui de la prospective. Nous avons, en effet, volontairement réuni deux types d’usages : à la fois ceux qui résultent des innovations liées à l’appropriation sociale des NTCI et ceux qui, finalement, sont conformes à la fonctionnalité prévue par les ingénieurs et / ou les techniciens.
2. Techniques. Il s’agit souvent de questionnements autour des flux d’informations ou des réseaux ou de réflexions sur leur gestion. Si la notion de réseau est polysémique, elle renvoie généralement, ici, à sa version technique. C’est pourquoi, nous avons rangé toutes les questions relatives au réseau dans l’axe technique. D’autres perspectives sont envisagées : le « traitement automatique des langues naturelles » ou la « modélisation de la communication homme / machine », ou encore « l’ergonomie des NTCI », etc.
3. Politiques publiques à l’échelle nationale ou locale.
4. Histoire des sciences et des techniques des machines à communiquer.
5. Droit et nouvelles technologies de la communication et de l’information. Il s’agit de l’évolution du système juridique face au développement des ntcI comme de questionnements relatifs à la propriété intellectuelle.
6. Économie et technologies de la communication et de l’information. Réorganisation du système productif face au changement technologique et nouvelle configuration des métiers et des professions.
7. Réception.

Usages et techniques relèvent de l’axe des rapports à la technique et aux objets et de l’axe des significations. Politiques publiques, droit et économie des NTCI entrent dans l’axe économique, enfin histoire des sciences... entre dans l’axe historique.

L’analyse des contenus semble quasi absente à quelques exceptions près : l’étude des images de synthèse, celle de la littérature avec la production de textes électroniques ou celle des activités artistiques. Nous avons classé la première dans le secteur culture et communica-

tion, sous la thématique image et les deux suivantes dans le secteur artistique. Secteur des nouveaux médias qui semble susciter davantage l'intérêt des chercheurs au sein de l'Université et des grandes écoles.

Ce sont les secteurs de la culture et de la communication, de l'éducation, de la communication des entreprises et des organisations qui viennent ensuite pour susciter globalement le même intérêt. Enfin le territoire puis le secteur de l'art complètent notre classification.

Culture et communication

De nombreux croisements s'effectuent entre ces secteurs. On y relève les thèmes qui les favorisent :

1. Modernisation technique et changements culturels.
2. Industries culturelles.
3. Représentations.
4. Multiculturel.
5. Cinéma documentaire.
6. Image (mécanisme de décodage de l'image fixe et animée, par exemple, ou esthétique des images).
7. Identité.

Les thèmes 1), 5) et 6) relèvent de l'axe du rapport à la technique et aux objets et de l'axe des significations ; le thème 2) de l'axe économique mais aussi de l'axe historique ; enfin les thèmes 3) et 6) de l'axe des significations. Secteur présent à l'Université, au CNRS et dans les grandes écoles.

Éducation

1. Mutation des savoirs consécutive à l'évolution technique. Dans ce thème peuvent se retrouver des questions relatives aux usages et à la réception.
2. Réseaux de diffusion des savoirs en direction du grand public et entre chercheurs, en termes techniques, (bibliométrie, etc.)
3. Médiation des savoirs spécialisés envisagée par rapport à des contenus.
4. Professions essentiellement liées à la documentation ou à l'enseignement.

Ces quatre thèmes se rattachent à l'axe du rapport à la technique et aux objets et à l'axe des significations. Secteur qui semble davantage préoccuper les universitaires.

Communication des entreprises et des organisations

1. Publicité.
2. Marketing.
3. Réorganisation et nouveaux modes de gestion face aux stratégies de communication des entreprises ou des collectivités locales.

Ces trois thématiques relèvent de l'axe économique. Secteur qu'on trouve aussi bien présent à l'Université qu'au CNRS et dans les grandes écoles.

Territoire

1. Aménagement du territoire. Dynamique urbaine et / ou recomposition du territoire sous l'effet des NTCl.
2. Politiques publiques.
3. Ville associée le plus souvent aux problématiques du lien social.

Les thèmes 1) et 3) relèvent de l'axe du rapport à la technique et aux objets et le thème 2) de l'axe économique. Ce secteur est présent à l'Université comme au CNRS.

Art et hypertexte

1. Esthétique de l'image numérique.
2. Pratiques artistiques sur le Net.
3. Histoire des images. Relations images numérisées / images plastiques.
4. Muséologie.
5. Musique (IRCAM).
6. Histoire sociale de la musique.
7. Littérature et interactivité.

Tous les thèmes relèvent de l'axe du rapport à la technique et aux objets et de l'axe des significations, à l'exception des thèmes 3) et 6) qui se rangent dans l'axe historique. Ce secteur est très inégalement investi puisque seuls les universitaires semblent s'y intéresser, la musique mise à part.

Ce bref panorama, qui inclut centres de recherche et laboratoires du CNRS et des grandes écoles et équipes et laboratoires de recherche universitaires liés aux DÉA, montre à quel point la recherche en information et communication est dispersée. On ne peut donc pas parler de tendances fortes sous l'angle d'une volonté politique de recherche. En ce qui concerne le CNRS, les directions actuelles semblent composer entre des catégorisations anciennes et des projets plus ou moins individuels. Ces tendances de recherche ne semblent être que le fait de regroupements ou de concurrence sur des thèmes porteurs au sein de l'institution ne correspondant pas forcément ni aux nécessités ni aux urgences de la société française face aux enjeux de changement. Depuis juillet 2000, le CNRS a formulé officiellement le projet de la création d'un Pôle information et communication, centré sur les nouvelles technologies mais où les sciences sociales seraient présentes ? En ce qui concerne les recherches universitaires, l'hétérogénéité des thèmes abordés par certaines équipes ou laboratoires indique bien que les choix de directions et de secteurs à explorer sont le fait de volontés particulières. Toutefois une cohérence plus manifeste se dégage parmi les thèmes qu'évoquent les

équipes nouvelles. Mais cette caractéristique tient probablement à la nature plus qualitative des informations recueillies.

Il semble que deux secteurs se détachent assez nettement des autres, celui des médias traditionnels et celui des nouveaux médias. Nouveaux médias qui croisent d'autres secteurs comme la littérature, l'art, le territoire, l'éducation ou la communication au sein des entreprises privées comme des organisations publiques et qui sont envisagés selon des perspectives techniques, symboliques ou économiques. Les quatre courants de recherche se retrouvent parmi les thèmes abordés mais très inégalement. Ainsi l'axe rapport à la technique et aux objets et celui des significations dominent largement et sont présents dans quasiment tous les secteurs. Viennent ensuite, l'axe économique qui semble davantage présent dans les structures de recherche liées aux grandes écoles et enfin l'axe historique qui paraît être le moins traité.

S'il existe différentes approches, certaines restent très minoritaires. Tel est le cas des approches en termes psychanalytiques et philosophiques.

Enfin si l'on prend alors l'angle des carences, nous pouvons noter divers aspects qui nous semblent cruellement manquer et dont certains sont notés par les jeunes chercheurs (*La lettre d'Inforcom*. N° 22, 2000. Texte P. Lardellier).

- Inégalités sociales face aux nouvelles technologies.
- Études européennes comparatives. International.
- Société de l'information : transparence, secret, sécurité.
- Production audiovisuelle : offre publique nationale et européenne et analyse de l'offre.
- Femmes, minorités et médias.
- Mouvements sociaux et médias (Internet y compris).
- Architecture.

La liste est, sans aucun doute, incomplète, mais seul un programme fondateur pourrait travailler à prendre la mesure des changements actuels et fournir, par la recherche, les instruments nécessaires pour les penser. Enfin, soulignons que ce panorama n'est pas exhaustif, dans la mesure où les informations dont nous disposons demeurent lacunaires. Par conséquent, nos conclusions sont toutes relatives et indiquent tout au plus les grands courants et secteurs de la recherche.

Cependant, c'est assez pour pouvoir mettre en évidence qu'une véritable politique de la recherche n'est pas diligentée par les pouvoirs publics. Si l'on peut noter son développement actuel reconnaissant la communication comme paradigme de la recomposition sociale, une réelle mobilité thématique affirmée par le CNRS, il n'en reste pas moins vrai que les directions actuelles ne semblent encore souvent être le fait que de regroupements institutionnels plus ou moins cohérents ou de projets plus ou moins porteurs.

Crédits et études sont souvent disparates et semblent peu correspondre à la fonction d'expertise auprès de l'État que la recherche pourrait aussi assurer. Comme l'affirme M. Dagnaud¹ à propos des médias audiovisuels, nous pouvons conclure qu'il « *existe un malentendu quant aux rapports entre l'État décideur et la recherche universitaire : théoriquement celui-ci dispose, comme outils d'expertise pour l'action, des savoirs qui émanent de l'Université et du CNRS ; dans la réalité, en tous cas dans ce domaine, ces deux mondes s'ignorent presque totalement.* » Ce qui sans doute permet de comprendre la dispersion des études, le peu d'impact qu'elles peuvent avoir sur les décideurs et aussi leur écart avec la demande sociale et la réalité des changements à conduire.

Les revues

(par Thierry Lancien)

En choisissant les revues consacrées à la communication pour y trouver des indicateurs de ce que peuvent être les grands courants de la recherche du domaine, nous n'avons pourtant pas cherché à faire une recherche exhaustive dans ces différentes revues. En termes de méthode, il nous fallait pourtant retenir des critères pour délimiter un territoire à inventorier, ce que nous avons fait en mettant en regard des *grands courants de la recherche* tels qu'ils sont évoqués dans trois textes consacrés à cette question avec l'examen de *quatre revues du domaine* que nous avons choisies avec des critères qui vont être évoqués.

En ce qui concerne les textes, nous sommes parti, pour avoir un certain recul, du *Rapport d'évaluation* de mars 1993² que nous avons confronté à deux interviews de chercheurs³ qui datent de 1999. Cela devait nous permettre de voir quels étaient les grands thèmes qui s'en dégageaient mais aussi s'il y avait eu, sur les six années, des permanences ou des changements importants.

Pour le choix des revues, nous avons décidé de retenir celles qui étaient le plus souvent citées dans quatre textes ou documents, avec là encore, pour une mise en perspective, un document de 1992, celui

¹ Monique Dagnaud. *L'État et les médias*. Odile Jacob. 2000. Le rapport de faisabilité de la MSH de Paris-Nord fait état de constats du même ordre et fait de multiples propositions pour à la fois regrouper des équipes et construire un programme fédérateur. Le rapport a été dirigé par Pierre Moeglin en Décembre 2000.

² *Les sciences de l'information et de la communication, Rapport d'évaluation*, Comité national d'évaluation, mars 1993

³ *Les Sciences de l'information et de la communication, Rapport d'évaluation*, du Comité national d'évaluation, en 1993 ; « Université et SIC. Interview de Bernard Miège », in *Les dossiers de l'audiovisuel*, n° 85 (« La recherche en information et communication en France »), juin 1999 ; « Un véritable projet intellectuel. Interview d'Armand Mattelart », *Ibid.*

de *Cinémaction*¹. Les trois autres textes étant le livre de Dominique Wolton, *Penser la communication*², l'article de Cécile Méadel³ consacré aux revues et paru dans un numéro des Dossiers de l'audiovisuel consacré à la recherche en communication et enfin les éléments bibliographiques⁴ de ce même numéro. Ce mini-corpus était volontairement hétérogène, mais se voulait suffisamment représentatif en permettant de croiser des informations issues d'écrits de statuts justement divers. Il est alors apparu que les quatre revues les plus souvent citées étaient *Les dossiers de l'audiovisuel*, *Hermès*, *Quaderni* et *Réseaux*.

Il convient bien sûr de préciser qu'à travers cette méthode, nous n'avons pas eu à retenir des critères comme ceux qui sont relatifs au caractère scientifique d'une revue. On sait d'ailleurs que cette question est complexe et nous renvoyons à cet égard aux travaux de Robert Boure et plus généralement pour les revues du domaine aux travaux menés dans le cadre du groupe TPS de la SFSIC⁵.

Les grands axes de la recherche dans les trois textes

L'examen des trois textes montre d'abord une permanence des thèmes de recherche de 1993 à aujourd'hui (deux domaines restent ainsi les mêmes) et ensuite de grandes proximités dans les axes avancés dans les deux textes de 1999 (deux domaines là aussi sont semblables).

Dans le *Rapport du comité national d'évaluation*, les trois grands axes évoqués sont les suivants :

1. « Rapport à la technique et aux objets ». Analyse des machines à communiquer. Sociologie de l'innovation. Examen de l'appropriation des techniques et étude des usages.
2. « Question des significations ». Étude des représentations construites dans et par les médias. Recours à la pragmatique et aux études linguistiques des interactions. Production du sens par les médias. Construction de l'opinion.
3. « Économie du secteur ». Politiques publiques et privées. Internationalisation des industries culturelles. Réglementations.

De l'interview de Bernard Miège dans les *Dossiers de l'audiovisuel*, il ressort deux grands axes :

1. « Production des messages ». Production de sens et réception des discours. Donc proche du 2 précédent

¹ « Les théories de la communication », *Cinémaction*, n° 63, 1992.

² Wolton, D., *Penser la communication*, Paris, Flammarion, 1997.

³ Méadel C., « Passage en revues », in *Les dossiers de l'audiovisuel*, n° 85, *op. cit.*

⁴ Éléments bibliographiques in *Les dossiers de l'audiovisuel*, n° 85, *op. cit.*

⁵ Boure R., *Les revues scientifiques dans le champ des SIC*, Document ronéoté, Tps. Couzinet V., Bouzon A., *Les revues de SIC dans les thèses de la discipline*, Tps.

2. « La médiatisation technique ». Innovation technique. Production des usages. À rapprocher du 1 précédent auxquels l'auteur ajoute trois champs qui sont à son avis à explorer :

1. « Réflexion sur la société de l'information »
2. « Information spécialisée, scientifique et technique »
3. « Échanges mondiaux »

Bernard Miège rajoute d'autre part un quatrième axe : « L'étude des écritures multimédias » qui pourrait être en fait rangé sous 1.

Armand Mattelart pour sa part évoque, dans l'interview des *Dossiers de l'Audiovisuel*, quatre grands axes :

1. « Économie politique de la communication ». Industries culturelles. À rapprocher du 3 du Rapport
2. « Usages sociaux des machines à communiquer ». À rapprocher de 1 (Rapport) et de 2 (Miège)
3. « Analyse des discours ». À rapprocher de 2 (Rapport) et de 1 (Miège)
4. « Retour à l'histoire ». Par exemple, origine de l'idéologie des télécommunications ou encore trajectoire et origine des théories.

Les thèmes des revues par rapport aux grands axes de recherche

On peut tout d'abord constater que, sur soixante-dix-huit numéros de revues, les deux grands axes communs aux trois textes (« Question des significations » et « Rapport à la technique ») sont bien représentés à travers trente-trois numéros de revues.

Étant donné l'importance de ces deux axes, il faudrait affiner l'analyse, en détaillant les thèmes retenus et bien sûr la répartition par revues.

L'axe « Économie du secteur » présent dans deux textes est lui aussi bien représenté dans onze numéros de revues.

D'autre part, des axes évoqués dans un seul texte peuvent être aussi retrouvés dans les revues. C'est le cas de l'axe « Retour à l'histoire » (Mattelart) dans quatre numéros de revues et l'axe « Questionner la société de l'information » (Miège) dans un numéro.

Enfin dans vingt-six numéros, sont abordés des thèmes qui n'étaient pas présentés comme faisant directement partie des grands axes.

Là encore, il faudrait croiser ces données avec le type de revue car il apparaît par exemple que c'est surtout la revue *Quaderni* qui aborde les thèmes en question (15 numéros).

En dehors de la prise en compte des caractéristiques des revues, il faudrait aussi s'intéresser aux dates de parution pour voir s'il existe sur les six années des « pics d'intérêt » pour tel ou tel thème.

Thèmes / revues	<i>Hermès</i>	<i>Quaderni</i>	<i>Dossiers de l'audiovisuel</i>	<i>Réseaux</i>
Question des significations	7 (n° 11-12, 13-14, 15, 16, 21, 22, 25)	1 (n° 35)	9 (n° 31, 32, 38, 55, 59, 64, 69, 76, 78)	6 (n° 68, 71, 75, 76, 80, 94)
Rapport à la technique		2 (n° 26, 31)	2 (n° 44, 52)	9 (n° 67, 77, 78, 79, 87, 90, 91, 97, 100)
Économie du secteur		1 (n° 24)	6 (n° 39, 60, 67, 71, 80, 82)	3 (n° 66, 72-73, 86)
Retour à l'histoire		3 (n° 28, 37, 40)		1 (n° 80)
Société de l'information				1 (n° 101)
Communication et politique	3 (n° 17-18, 19, 26-27)	2 (n° 33, 38-39)		
Communication et territoire		3 (n° 27, 30, 34)	2 (n° 57, 63)	
Communication et social		2 (n° 22, 25)	1 (n° 84)	4 (n° 69, 92, 95, 96)
Communication et culture	2 (n° 20, 23-24)			
Autres questions socio-politiques		3 (n° 20, 25, 36)		1 (n° 98)
Problématique info/com		1 (n° 23)		
Formation & apprentissage			1 (n° 75)	1 (n° 74)

Grâce à la mise en regard opérée entre axes de recherche et revues, il apparaît en tout cas nettement que :

- les principaux axes évoqués dans les textes sont effectivement largement représentés sur six années dans les revues examinées
- qu'ils sont pris en charge majoritairement par deux revues (*Les Dossiers de l'audiovisuel* et *Réseaux*), moins par d'autres (*Hermès*), très peu par une dernière (*Quaderni*).

Un concept nouveau : l'intermédialité (par Gilles Delavaud)

Parmi les thèmes fréquemment abordés ces dernières années dans les revues non spécialisées en communication, on peut repérer une interrogation insistante sur la notion d'image (envisagée d'un point de vue philosophique, juridique ou théologique), la notion de dispositif (en particulier dans le champ des pratiques artistiques) et, plus récemment, la notion d'*intermédialité*. Cette dernière donne lieu à différents courants de recherches dont les plus vivants sont ceux qui privilè-

gient soit la généalogie des médias, soit, plus largement, les relations entre les médias.

Généalogie des médias

Les discours sur la “convergence” des médias ne sont sans doute pas pour rien dans la fortune actuelle du terme d’“intermédialité”. Il faut pourtant se garder de rabattre le second terme sur le premier. Forgé par Jürgen E. Müller en 1987, le concept d’intermédialité désigne une problématique spécifique : celle de l’identité des médias, et par voie de conséquence de leur développement historique avec ce que cela suppose d’interférences réciproques. Müller fait ainsi l’hypothèse que « *la télévision doit être conçue comme un dispositif hybride et intermédiatique qui se trouve dans des interactions complexes avec d’autres dispositifs* »¹. Abordant les médias en termes d’identité plutôt que de spécificité, l’approche intermédiatique les envisage comme des *processus*. C’est dans cette perspective que se situent les recherches de William Uricchio sur la préhistoire et l’histoire de la télévision. S’interrogeant sur l’identité du média télévision depuis le dernier quart du XIX^e siècle, il pose, par exemple, les questions suivantes : quel était l’horizon d’attente du public à la fin du XIX^e siècle ? quelle est la place de la télévision par rapport à la radio, au cinéma et au téléphone ? comment expliquer que le développement du cinéma ait précédé celui de la télévision ? en quoi la problématique de l’émergence de la télévision est-elle susceptible d’éclairer l’apparition de nouveaux médias aujourd’hui ?...² Le même auteur, dans plusieurs études sur la naissance de la télévision allemande dans les années trente, met en évidence différentes conceptions concurrentes selon que la télévision est alors considérée plutôt comme un perfectionnement du téléphone, de la radio ou du cinéma : le nouveau média relève-t-il de l’écoute ou de la vision ? la réception doit-elle être individuelle ou collective ? quel rôle voulait-on faire jouer à la télévision dans la constitution d’un nouvel espace public à la veille de la seconde guerre mondiale ? d’une manière générale, le développement du média n’est-il pas lié davantage à l’imaginaire culturel qu’aux contraintes technologiques ?³

Le concept d’intermédialité est aujourd’hui repris par des historiens du cinéma soucieux de proposer un modèle qui puisse rendre compte du fait que « *l’identité du cinéma comme nouveau média a été longue à*

¹ J. E. Müller, « L’intermédialité, une nouvelle approche interdisciplinaire : perspectives théoriques et pratiques à l’exemple de la vision de la télévision », in revue *Cinémas*, Montréal, printemps 2000 (« *Intermédialité et cinéma* »), p. 130.

² W. Uricchio, « Television, film and the struggle for media identity », *Film History. An International Journal*, février 1998.

³ W. Uricchio, « Television as History : representations of German television broadcasting, 1935-1944 », in B. Murray et C. Wickham, *Framing the Past : The Historiography of German Cinema and Television*, Southern Illinois University Press, 1992.

se constituer »¹. Suivant la définition qu'en donne Rick Altman, l'intermédialité désigne « une étape historique, un état transitoire au cours duquel une forme en voie de devenir un média à part entière se trouve encore partagée entre plusieurs médias existants, à un point tel que sa propre identité reste en suspens »². C'est dans cet esprit que, se servant du cinéma comme "prototype", André Gaudreault et Philippe Marion construisent leur modèle de la « double naissance des médias » : un média « naît une première fois comme prolongement de pratiques antérieures à son apparition et auxquelles il a été inféodé dans un premier temps [...] Et il naît une deuxième fois lorsqu'il emprunte une voie au sein de laquelle les moyens qu'il a développés ont acquis cette légitimité institutionnelle qui reconnaît leur spécificité »³. Cette hypothèse conduit Gaudreault et Marion à substituer au terme ambivalent de naissance trois autres termes plus à même de désigner les trois temps de la gestation et du développement d'un média : apparition (d'une technologie), émergence (d'un dispositif), avènement (d'une institution)⁴.

De son côté, étudiant l'avènement du son dans l'industrie du cinéma aux États-Unis, R. Altman montre que pour qu'un nouveau média se "libère" du stade intermédiatique initial, trois opérations sont successivement requises : la citation, l'exploitation et la séparation⁵. Le nouveau média – qui n'est d'abord qu'une technologie nouvelle – commence par *citer* les autres médias, non seulement « pour se faire accepter », mais aussi pour montrer, par ses emprunts, qu'il peut développer des capacités analogues aux médias déjà en place. Il lui faut ensuite, pour affirmer ses possibilités propres, *exploiter* les anciens médias et prouver qu'il est « capable de prouesses qui dépassent les capacités des autres médias ». Il lui faut enfin, pour asseoir sa spécificité et stabiliser son identité, se démarquer des autres médias, s'en *séparer*, tout en se montrant désormais capable de les intégrer à son cadre propre. La stabilité et la légitimité institutionnelle d'un média n'est cependant jamais définitivement acquise, car, ajoute Altman, « une nouvelle intermédialité nous attend toujours au détour » : on le voit aujourd'hui avec la télévision dont l'identité se trouve « compromise par l'intermédialité informatique ».

Depuis 1999, le Centre de recherche sur l'intermédialité de l'Université de Montréal organise chaque année un colloque international consacré à « La nouvelle sphère intermédiatique ». Le deuxième colloque,

¹ R. Altman, « Penser l'histoire du cinéma autrement. Un modèle de crise », *Vingtième siècle*, n° 46, 1995.

² R. Altman, « De l'intermédialité au multimédia : cinéma, médias, avènement du son », *Cinémas*, Montréal, automne 1999, p. 38.

³ A. Gaudreault, Ph. Marion, « Un média naît toujours deux fois... », in A. Gaudreault et F. Jost, *Société et représentations*, n° 9 (« La Croisée des médias »), 2000, Paris, p. 23.

⁴ *Id.*, p. 24.

⁵ R. Altman, « De l'intermédialité au multimédia... », *op. cit.*, pp. 45-52.

co-organisé en 2000 avec l'Observatoire du récit médiatique de l'Université catholique de Louvain, avait pour thème « *Le récit à l'époque de la culture médiatique : mutations et ruptures* »¹.

Relations entre médias

C'est d'un autre type de recherches dont se fait l'écho la revue *Degrés* dans un numéro récent intitulé « Intermediality »². Le terme désigne ici « *l'interdisciplinarité entre les arts* » – notamment les arts du spectacle – considérés comme médias. L'article de Philip Auslander, « Liveness, Mediatization and Intermedial Performance », est représentatif de cette démarche. Après avoir analysé les principales tentatives d'intégration de l'image filmée au spectacle vivant depuis le début du XX^e siècle, il en vient à s'interroger, d'une part, sur le rôle déterminant joué par les médias, et en particulier par la télévision, dans l'économie du sport ou de la musique, d'autre part, sur le sens et la portée de l'utilisation systématique d'écrans vidéo géants dans les manifestations sportives ou les concerts, et sur la transformation des conditions de l'expérience spectatorielle qui en résulte. Il montre que la télévision n'est plus seulement « *une dimension de notre environnement, un discours parmi d'autres, mais doit être considéré comme un environnement en soi* » : ayant « *transcendé son identité comme média spécifique et envahi la culture* », le télévisuel est désormais « *partie intégrante de la fabrique sociale* ». Dans un tel contexte, où la "présence" se trouve de fait dévaluée, la télévision ne se contente plus de transmettre des formes culturelles antérieures, mais elle « *les convertit en télévision* ».

Des listes de discussion sur Internet

(par Hélène Cardy & Pascal Froissart)

L'étude des thèmes de prédilection des jeunes chercheurs, ou de leurs sujets d'inquiétude, n'est pas chose aisée ; l'existence en France d'une "liste de discussion" sur Internet, qui leur est dédiée, représente pourtant une porte d'entrée intéressante. À observer les échanges des jeunes chercheurs entre eux, en dehors de toute hiérarchie naturelle héritée des structures académiques, on apprend ainsi à connaître ceux qui feront les Sciences de l'information et de la communication de demain.

La liste de discussion qui réunit ainsi les doctorants et jeunes chercheurs en communication s'appelle la "SICliste", aimable jeu de mots, fondé sur l'acronyme SIC des sciences de l'information et de la communication, et rappelant sans doute le parcours de combattant que représente l'insertion du jeune chercheur dans les structures uni-

¹ Problématique déjà abordée dans la revue *Recherches en communication*, n° 11, 1999.

² *Degrés*, sous la direction de Johan Callens, n° 101 (« Intermediality », printemps 2000), Bruxelles.

versitaires. La liste est disponible exclusivement sur Internet, via le courrier électronique¹.

La SICliste annonce clairement son attachement aux problématiques de l'information et de la communication : dédié aux « *étudiants chercheurs en Sciences de l'information et de la communication (SIC)* »², elle a pour objectif la « *diffusion de messages dont les contenus sont centrés sur des thèmes propres aux doctorant (e)s en sciences de l'information et de la communication (SIC). Ces thèmes abordent les aspects pratiques du doctorat de SIC (infos sur les droits, les moyens des doctorants, leurs prises en charge, leurs insertions, la publication de leurs travaux...), que les débats théoriques qui nourrissent leur pratique. Cette liste est un espace d'expression, de coopération et de convivialité.* »³

Créée en 1995 par un doctorant de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ÉNSSIB), Vincent Mabilot, la SICliste a compté un peu moins d'une centaine de membres⁴ en année courante. Ceux-ci sont, pour la grande majorité, des doctorants en Sciences de l'information et de la communication, ainsi qu'en font foi les portraits publiés en ligne⁵ à titre de rituel de présentation (mis en place par le webmestre)⁶. La plupart ont une activité d'enseignement (chargé de cours à Paris XIII, chargé d'enseignement [ATER] à l'IFP, maître de conférences à Paris XIII, etc.).

En 5 ans se sont échangés près de 1 200 courriers électroniques, selon une périodicité assez aléatoire (dépendant beaucoup de la répartition des tours de parole, cf. Figure 1), à raison de 20 courriers par mois en moyenne.

¹ Il suffit à chaque participant d'envoyer un message au serveur pour que celui-ci soit répercuté automatiquement à tous les membres de la liste. Pour y répondre, chaque participant a le choix entre une réponse publique (réponse auprès du serveur) ou une réponse privée (réponse en direct auprès du correspondant concerné). Ce dernier mode de débat échappe naturellement à l'investigation.

² MABILLOT, Vincent, 1998. *Le Web SIC Liste* <http://www.enssib.fr/divers/sicliste>

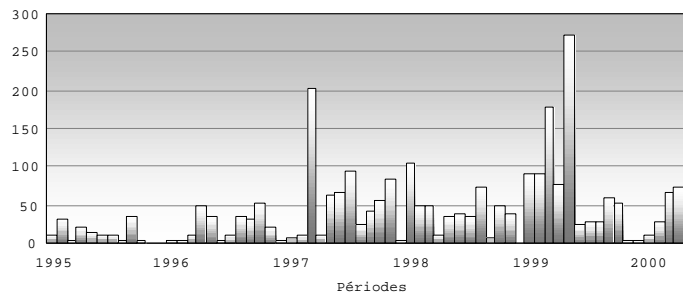
³ MABILLOT, Vincent, 1998. *Sicliste. Présentation*. <http://www.enssib.fr/divers/sicliste/liste/presentation.html>

⁴ Aucune statistique diachronique n'est disponible. En avril 2001, le répertoire public, accessible par requête auprès du serveur, donne 86 adresses électroniques de participants. Selon le webmestre, « *il y a eu moins d'une dizaine de désabonnements par an, et il doit y avoir entre 10 et 25 abonnés par an.* » (MABILLOT, Vincent, 2000. *Communication personnelle* 6 novembre)

⁵ On sait ainsi que tel participant est « *ingénieur en informatique et prépare une thèse sur les interfaces hommes-machines multimodales* » (MDL), que celui-là s'intéresse aux « *processus stochastiques appliqués aux communications* » (CEW), que cet autre a entrepris un « *doctorat en sciences cognitives sur la syntaxe et sémantique des applications multimédias* » (FRP), et que ce dernier tente « *une étude comparative des systèmes de régulation de la presse en France et en Grande-Bretagne* » (CTE).

⁶ « *Comme vous l'aurez remarqué, depuis quelque temps, je vous transmets un bulletin d'infos sur les nouveaux arrivants dans la liste (et en particulier des gens qui ne sont pas doctorants en SIC).* » (MABILLOT, Vincent, 16/10/97. *Sicliste*)

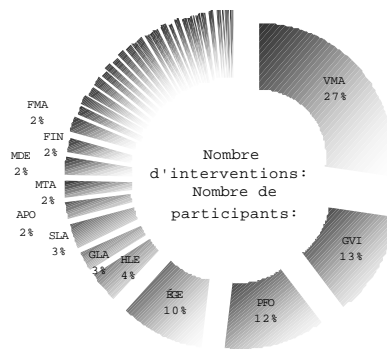
Figure 1. Volume mensuel des messages (pages normalisées)



Source : Archives de la SICLISTE ¹. Traitement : H. Cardy & P. Froissart, Université de Paris VIII © 2001

Le volume total de courriers électroniques, apparemment faible, ne doit pas cacher la grande disparité des fréquences d'intervention des uns et des autres. Comme dans toute dynamique de groupe, les échanges sont dissymétriques (cf. Table 1 et Figure 2).

Figure 2. Tours de prise de parole



Source : Archives de la SICLISTE. Traitement : H. Cardy & P. Froissart, Université de Paris VIII © 2001

¹ Les données sont publiques (commande INDEX). Pour l'établissement du graphique, les volumes en octets ont été convertis en pages normalisées (facteur 1 500 signes / page). Le graphique est donc établi sur les données suivantes : pour 1995 (4 mois), 8, 31, 3, 21 ; pour 1996, 13, 9, 9, 2, 36, 5, 5, 5, 8, 49 ; pour 1997, 33, 5, 10, 33, 30, 51, 19, 5, 7, 10, 201, 10 ; pour 1998, 64, 65, 93, 24, 43, 56, 84, 2, 104, 47, 48, 10 ; pour 1999, 34, 37, 33, 72, 8, 48, 39, 89, 90, 177, 75 ; pour 2000, 271, 24, 26, 28, 59, 51, 4, 5, 10, 26, 66, 72 ; pour 2001 (1 mois), 7. (Merci à Vincent Mabillot, pour son aide pour l'obtention des données.)

Certains participants participent énormément, d'autres très peu, voire pas du tout... sans se désinscrire pour autant.

Table 1. Tours de paroles

Nombre de participants	Part des interventions	
1 participant	27 %	1/4
2 participants	40 %	
3 participants	52 %	1/2
4 participants	62 %	
5 participants	66 %	2/3
6 participants	68 %	
7 participants	71 %	
8 participants	73 %	
9 participants	75 %	3/4
10 participants	77 %	
54 participants	100 %	1/1
86 membres inscrits		

Source : Archives de la SICLISTE. *Traitement* : H. Cardy & P. Froissart, Université de Paris VIII © 2001

Dans la SICliste comme dans tout groupe organisé, la parole s'organise de manière équilibrée dans le déséquilibre : une seule personne occupe à elle seule près d'un quart des communications ; trois correspondants font la moitié des interventions ; il en faut seulement neuf pour remplir les trois quarts des discussions ; enfin, un grand tiers (32 membres) n'a pas participé du tout à l'échange. Silencieux, ce sont ceux qu'en jargon informatique on appelle les *lurkers*, qui légitiment les listes par leur nombre et laissent les webmasters perplexes... De toute évidence, comme toutes les listes de discussion virtuelle, la SICliste singe la dynamique des groupes réels : elle s'est rapidement structurée, en fonction de facteurs classiques comme la proximité (réelle, car les membres de la SICliste se fréquentent aussi par ailleurs, ou virtuelle si l'on prend en compte les relations particulières qui sont nouées entre les participants), l'« *homogénéité des membres* »¹ tant intellectuelle qu'affective, etc.

L'originalité de la SICliste tient évidemment à la teneur des échanges qui s'y déroulent. Les archives étant ouvertes, il est possible de tenter une radiographie rapide des thèmes abordés au cours de la discussion. Il en ressort un constat liminaire et une série de thèmes et de questions.

Le constat qui se révèle dès le début repose sur le fait que les acteurs de la SICliste s'intéressent fort peu aux problèmes épistémologiques qui secouent les SIC : qu'est-ce que la communication ? qu'est-ce que la prétention à (se) former en communication ? quelle est l'identité

¹ ANZIEU, Didier & Jacques-Yves Martin, 1968 : 147. *La dynamique des groupes restreints*. Paris : Presses universitaires de France, coll. « Le psychologue », 299 pages.

des SIC ? etc. Ces thèmes ne semblent pas d'actualité sur la SICliste. Ces questions de recherche agitent pourtant le Landerneau de la recherche en communication (on pense aux Congrès et aux Groupes d'études de la Société française des sciences de l'information et de la communication, par exemple), mais sur la liste, elles ne mobilisent pas. Est-ce à dire que les jeunes chercheurs ne s'y intéressent pas ? C'est possible, mais il est plus tentant de voir là un effet de génération : les membres de la liste ont pour la plupart réalisé l'essentiel de leur formation, de la première année universitaire au doctorat en cours ou achevé, en sciences de l'information et de la communication. Les jeunes chercheurs, formés dès le départ dans une interdiscipline, ont donc intériorisé la difficulté définitionnelle, au point de ne pas imaginer les sciences de la communication moins solides sur leurs bases ontologiques que la sociologie ou la psychologie, et au point de donner peu d'importance à ce genre de débats.

« Le mail de G. a deux mérites : il nous informe sur ce qui s'est passé en clôture du Colloque de la SFSIC... Il appelle à un débat qui a transpiré tout le long du colloque : Qu'est-ce que les SIC ? Il me semble que, d'une part, le problème est dans les mots-valises et galvaudés qui définissent notre champ scientifique. Information et Communication sont d'abord victimes d'une appropriation abusive par les médias de masse. D'autre part, je crois que c'est à nous, jeunes chercheur(se)s en SIC, de définir ce champ. Nous sommes la première génération à être légitime en tant que chercheur en SIC. Nos prédecesseurs sont des fondateurs venant de champs scientifiques divers. » (VMA, 01/12/96)

« Pourquoi serions-nous plus légitimes que les autres ? parce qu'on a eu un parcours exclusivement en SIC ? C'est avant tout une expérience nouvelle, certes. Il faut sans doute en tirer des conséquences, notamment au niveau méthodologique. Je dirais par contre qu'en tant que jeunes chercheurs en SIC nous devons être écoutés et ça c'est moins évident jusqu'à présent, me semble-t-il... peut-être justement (comble du sort... coquin de sort) parce qu'on a baigné dans cette fameuse marmite SIC. Serions-nous alors délégitimés par ces "anciens" ? » (GVI, 05/12/96)

« Et pourtant: heureusement que les SIC existent ! Car s'il est une discipline où l'on peut faire une thèse qui pourrait être soutenue aussi bien en psychologie, en sociologie ou encore en science politique, et où l'on peut se targuer d'avoir un profil académique un peu tortueux, c'est bien en sciences de la communication. Dans mon cas précis, j'aurais beaucoup de mal à répondre aux questions que je me suis posées si je n'avais pas approché la "machine" de plus près. J'aurais aussi beaucoup de mal à comprendre le langage codé d'un usager "expert" lors d'une entrevue... » (FMI, 24/09/98)

Le débat ontologique sur la discipline semble trop consensuel, au sein de la liste, pour susciter le débat. Quelle est donc la teneur des discussions sur une liste de doctorants et jeunes chercheurs en

communication ? Ne le cachons pas, puisque cela saute aux yeux quand on fait une recherche d'occurrences dans le corpus¹ (cf. Figure 3, avec plus de 40 % des messages qui le mentionnent) : Internet, la problématique multimédia, les NTIC, les réseaux, le Web, et toutes ces choses très "cyber" sont le thème le plus couru du moment. Cet engouement n'est pas propre à la liste, bien évidemment, ainsi que les intitulés de poste offerts au recrutement des jeunes maîtres de conférences le montrent aisément (publiés au *Journal officiel*, ils donnent une bonne image de la mode multimédia à l'Université). Mais elle est tout de même étonnante ; interrogé sur ce sujet, l'un des membres² de la liste proposait que le support électronique de la liste pouvait l'expliquer, avant de convenir que si cela était avéré, il n'y aurait pas de liste sur la littérature ni même sur la sociologie (alors qu'elles sont légion, naturellement). Bref, ce thème est fort discuté sur la SICliste parce qu'il est l'un des thèmes les plus porteurs du moment. Parfois les discussions sont franchement ésotériques puisqu'on y parle aussi bien de communautés virtuelles que de micro-Nation³, de bibliométrie électronique que de Net-économie, de Wolton que de Mattelart⁴, de cyber-démocratie⁵ que de cyber-vie associative, de cyber-

¹ *Corpus* : Archives numériques de la SICliste. Six années de collecte exhaustive (1995-2000). Volume : 2,9 Mo, soit 2 000 pages normalisées de texte, représentant 1 041 courriers électroniques.

² EGE, 2001. *Communication personnelle*. 11 janvier.

³ « Vous vous souvenez, nous parlions il y a peu de "communautés virtuelles". Eh bien, figurez-vous que je rencontre aujourd'hui (suis-je en retard ?!) l'expression : "micronations virtuelles". » (GVI, 28/09/98) « En tout cas, en regard de la tentative d'instaurer une représentation démocratique dans le deuxième monde de canal plus (abandon rapide), on peut se demander si le concept "micronation virtuelle" n'est pas mort-né. » (OGA, 28/09/98)

⁴ « Vous trouverez ci-joint un courriel posté sur Jliste reprenant le débat suscité dans *Libération* par la parution du dernier livre commis par l'essayiste Dominique Wolton, dont on dit qu'il serait chercheur en infocom. Personnellement, j'ai eu beau chercher, je n'ai rien trouvé de récent émanant de cet écrivain qui ressemblerait de près ou de loin à un travail de recherche ; -. Ah, mince alors, Wolton ne serait pas un chercheur en SIC, on m'aurait menti... » (MDE, 14/04/99) « PS : Au fait, avez-vous lu la critique de Mattelart au sujet du livre de Wolton parue dans le dernier *Monde des Livres*, Si ce n'est pas de l'hypocrisie, alors j'aimerais bien qu'on m'explique ce que c'est. Il serait temps de penser à déboulonner les idoles ! » (PFO, 19/04/99)

⁵ « Me situant au confluent des approches socio-économique et socio-politique, je suis d'accord avec O. en ce qui concerne le problème de la récupération de toute notion sociologique relative au lien social par les acteurs de l'offre marchande. Je viens juste de finir un rapport pour mon laboratoire et il s'agit là de l'une des dimensions les plus importantes de mes conclusions. Chez les fournisseurs de services Internet, il y est partout question de communauté, de clubs de citoyens, etc. Et ceci uniquement afin d'obtenir de nouveaux clients et de garder les anciens. Enfin, O., il y a quand même un point sur lequel je ne suis pas apparemment d'accord avec toi. Micro et Nation ne sont pas forcément antagoniques. Au contraire, l'un des penseurs de la démocratie, Jean-Jacques Rousseau et il n'est pas le seul, estimait que la démocratie ne pouvait s'épanouir que dans les petits États, au mieux de la taille de Genève, au pire de celle de la Suisse. C'est d'ailleurs souvent dans la perspective de compenser la grandeur des territoires concernés que les TIC sont souvent perçues comme facteurs de démocratie (cf. par ex. le devenu célèbre rapport Nora/Minc). » (EGE, 29/09/98)

télévision que de cyber-citoyenneté, de biojeux¹ que de cyber-jeux vidéos, de cyber-journaux que de cyber-usages...

L'omniprésent thème "Internet" n'est cependant pas un frein à des échanges sur d'autres sujets. Et les sujets secondaires font assaut de diversité : des problèmes méthodologiques et organisationnels aux questions de fond liées de très près à la recherche en communication, en passant par des interrogations plus larges sur des thèmes contemporains. Les discussions de fond, dont certaines sont animées², émergent à différentes occasions, et naissent assez spontanément, même s'il arrive parfois que les débats soient suscités de façon très explicite : elles se nourrissent de réflexions autour de thèmes abordés dans des colloques, séminaires, journées d'études, qui font réagir les participants, de prise de position de tel ou tel participant au sujet d'un thème d'actualité, d'interrogations plus spécifiques sur l'utilisation de nouvelles technologies par exemple. Les médias en revanche, pris pour eux-mêmes, sont rarement l'occasion de prises de position importantes...

Enfin, il ne serait pas fidèle de ne pas terminer cette très rapide exploration du contenu des échanges sans parler de l'ensemble de questions pratiques posées entre les participants de la SICliste : on discute beaucoup du fonctionnement de la liste elle-même (la charte, la création éventuelle d'un site web, l'accès aux archives), ainsi que des informations vitales à tout doctorant en communication : bourses, prix et subventions, publications, bibliographies, stages d'insertion, formations, forums emploi, associations de doctorants, diffusions d'adresses électroniques, etc. Enfin, thème pratique très souvent abordé, des annonces pour les journées d'étude, séminaires, débats, conférences, et autres journées doctorales ; des appels à communication ou à publication ; des offres d'emploi sur des postes universitaires ou industriels, des avis de soutenance...

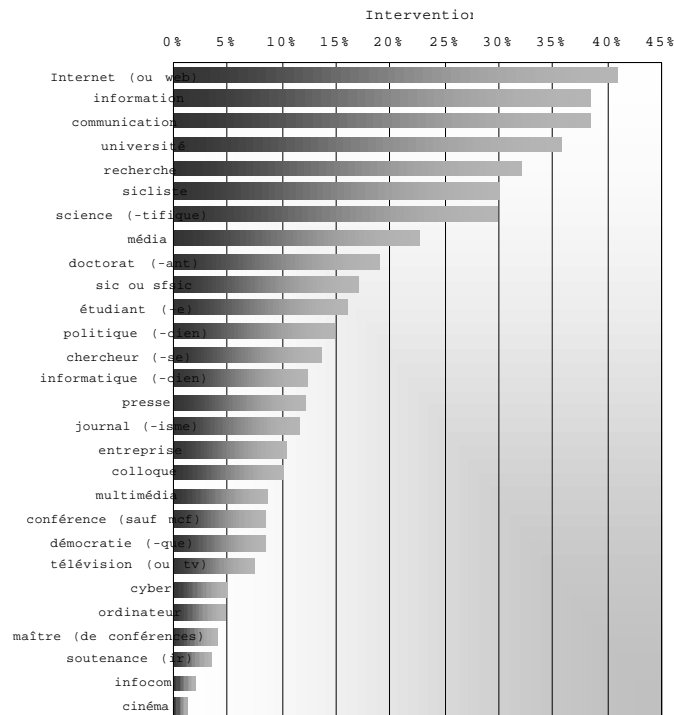
En conclusion, la SICliste est un intéressant miroir permettant d'approcher la communauté des jeunes chercheurs et doctorants en communication francophones. En parallèle avec la liste officielle de

¹ « Je viens de voir une émission sur Arte a propos de ces nouveaux biojeux (Creatures) ou l'on est sensé éduquer des êtres virtuels dotes d'un patrimoine génétique, et que l'on euthanasie quand ils deviennent trop pénibles... Il a été question (encore) du risque de confusion dans la tête des gens entre réalité et virtualité. C'est curieux comme les intellectuels (sociologues, philosophes...) réagissent différemment au "virtuel" (les ordinateurs) et aux romans (la littérature). Pensez-vous vous aussi qu'il ne s'agit pas du tout d'un même rapport à l'imaginaire ? » (SLA, 08/01/97)

² « En sciences sociales et en Sic, on a un peu trop facilement réduit l'informatique à une série d'usages sociaux. Et, sous ce prétexte, on est à peu près la seule discipline à discourir sans complexe sur un autre domaine hautement spécialisé sans considérer que cela requiert un minimum d'apprentissage adéquat. Fin du coup de gueule ; -) » (GLT, 19/09/98) « Bon d'accord, je comprends "le coup de gueule" (qu'il a ainsi nommé) de G...! (...) Cela n'explique pas tout, mais il faut du temps pour justement s'approprier les outils... encore faut-il (j'entends G. d'ici) en avoir l'intention, certes. » (GVI, 21/09/98)

la SFSIC, AgoraSFSIC¹, qui propose une information similaire mais qui est davantage corporatiste (en ce sens qu'elle est davantage liée à la vie de l'Association), la SICliste offre un espace propre, sans le poids de l'institution. Les informations y circulent davantage. Et le réservoir d'information est plus alimenté. C'est un site assez réactif, que l'on peut considérer comme un véritable lieu d'expression. La SICliste se pose vraiment comme un lieu de rencontre et d'échange : elle tend à rompre l'isolement dont semblent souffrir les jeunes chercheurs. Elle est devenue aussi un lieu de reconnaissance, d'où émerge une réelle communauté avec des problèmes d'ordre scientifiques, institutionnels, éditoriaux.²

Figure 3. Thèmes des interventions



Source : Archives de la SICLISTE. Traitement : H. Cardy & P. Froissart, Université de Paris VIII © 2001

¹ On peut souscrire gratuitement à AgoraSFSIC en envoyant un courrier à sympa@listesrc.iut-tlse3.fr avec pour contenu : `subscribe agorasfsic`.

² On peut souscrire gratuitement à la Sicliste en envoyant un courrier à sympa@enssibli.enssib.fr avec pour contenu : `subscribe sicliste`.